

VILLERS-LES-POTS

Bulletin Municipal

n°53 - Décembre 2021



*Nous vous souhaitons
de belles Fêtes de fin d'Année !*

Décorations réalisées par Michelle Philippe et ses acolytes...



Retrouvez toutes les actualités
de votre commune

www.villerslespots.fr



LES BONNES PRATIQUES !

► **Nouveaux arrivants** : Nous invitons nos nouveaux administrés à **se présenter en mairie** lors de leur installation sur notre commune dans le but de les connaître. Ceci nous permettra de mieux répondre à leurs attentes.

► **Nuisances sonores** : L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 autorise les nuisances sonores les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
D'autre part, pour que les administrés vivent en toute tranquillité, chacun doit faire part de civisme et respecter son voisinage.
Il est rappelé que tout tapage est puni par la loi, cette situation porte atteinte à la salubrité publique et constitue une infraction à code de la santé publique article R. 1336-7.

► **Divagation des animaux** : Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens que ceux-ci engagent leur responsabilité civile par rapport à leur animal. Un chien divagant peut librement être récupéré par les services municipaux. Si l'animal réussit à être identifié, il peut être gardé aux ateliers communaux le temps que ses maîtres puissent venir le récupérer. Sinon, il sera conduit à la SPA de Biarne avec laquelle la commune a signé une convention, au bout de 24h. Le propriétaire d'un **animal divaguant peut se voir infliger** une amende allant de 150 à 750 € selon les cas (art-428-6 du Code de l'Environnement). D'autre part, les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade dans le village (chemins communaux et forestiers compris).

► **Lampadaires hors service** : Nous invitons les habitants à **signaler à la mairie tout lampadaire défectueux** (ampoules grillées le plus souvent) afin d'aiguiller le plus efficacement possible les services de maintenance durant leur tournée de vérification du matériel.

► **Élagage** : La météo clémente de ces derniers mois a permis à la végétation de se développer. **Un élagage régulier doit être pratiqué.** Concernant les végétaux jouxtant le domaine public, la loi interdit de laisser pousser les haies et les arbres à moins de 2m de celui-ci (article R 116-2-5 du code de la voirie routière). Pour les plantations entre propriétés privées, la distance à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5m si la hauteur de la plantation ne dépasse pas 2m. Dans les autres cas la distance est de 2 m (la distance se mesure à partir du milieu du tronc d'arbre, la hauteur se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre).

► **Le stationnement gênant** : Est qualifié de gênant tout stationnement de véhicule observé dans les situations suivantes : véhicule garé sur un trottoir, sur un rond-point, devant un portail / sortie de propriété ou encore devant une porte de garage. **Plusieurs plaintes nous sont parvenues concernant notamment le stationnement sur les trottoirs** obligeant les piétons ainsi que les parents avec des poussettes à devoir marcher sur la chaussée, accompagnés d'enfants en bas âge. Nous rappelons donc cette règle de civisme aux habitants afin que chacun puisse garer son véhicule sans occasionner de gêne voire de mise en danger à l'encontre de ses concitoyens. Pour rappel, le stationnement gênant est punissable d'une amende allant de 35 à 135 €.

► **Dégradations et vols** : Le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime. Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction des leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés (art-322-1 du code pénal).

► **Point d'apport volontaire** : Il est rappelé que les déchets apportés au **point propreté** doivent être mis dans les contenants prévus à cet effet et non posés à même le sol ou cassés (risque de blessures). Merci pour votre coopération.

► **Défébrillateurs** : Pour rappel, deux défibrillateurs sont à disposition de la population : le premier à **l'entrée de la Mairie** et de l'Agence Postale, et le deuxième au **Stade Municipal**.

MAIRIE & AGENCE POSTALE



Adresse postale : 1-3 rue Saint Michel - 21130 Villers-les-Pots
Tél. 03 80 37 34 03 • Fax. 03 80 31 06 62
Mail mairievillerslespots@orange.fr • www.villerslespots.fr

→ Accueil du public :

- Lundi : 13h30 - 16h15
- Mardi : 9h00 - 12h00
- Jeudi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h15
- Samedi : 9h00 - 11h30



PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LA COMMUNE

- **M^{me} PEDRO Marie-Claude** : infirmière libérale D.E.
Cabinet médical - 22 rue des Rosiers - 03 80 45 62 88
- **M. FABRE Michel** : médecin généraliste
Cabinet médical - 22 rue des Rosiers - 03 80 71 27 33
- **M^{me} DEVAUX Claire** : ostéopathe
Cabinet médical - 22 rue des Rosiers - 06 59 67 13 61
- **M^{me} TERRIER Nicole** : leithérapeute
Cabinet médical - 22 rue des Rosiers - 06 42 62 01 99
- **M. BOISSARD Thierry** : Praticien en hypnose Ericksonienne
Cabinet médical - 22 rue des Rosiers - 07 71 03 46 96
- **M^{me} BOISSELIER Muriel** : nutritionniste
Locaux de la mairie - 1 rue Saint-Michel - 06 58 96 76 92
- **M. COLLIN Christian** : masseur kinésithérapeute
6 rue de la Tuilerie - 03 80 31 04 65

VOS CONTACTS SOCIAUX ET JURIDIQUES

- **Permanence des assistants sociaux du Conseil Départemental** : Les assistants sociaux d'Auxonne reçoivent les personnes de Villers-les-Pots qui le désirent dans les locaux la Communauté de Communes CAP Val de Saône (1 ruelle de Richebourg à Auxonne), sur rendez-vous au **03 80 63 35 11**.
- **Un conciliateur de justice** assure également une permanence les vendredis tous les 15 jours dans les bureaux de la Communauté de Communes, uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat général au **03 80 27 03 20**.

Le mot du Maire

Ce second semestre 2021 nous a enfin permis de reprendre une vie à peu près normale. Si l'obligation de pass sanitaire est difficile à admettre et entrave nos libertés, il a néanmoins contribué à la reprise des activités sociales, économiques, culturelles et sportives, bref, à tout ce qui crée du lien et nous a manqué pendant plus d'un an.

Ainsi la municipalité vous a proposé la mise en place d'un bar éphémère. Quatre soirées ont ainsi été organisées les premiers weekends du mois, avec pour principe une animation pour les grands en rez-de chaussée de l'Espace Rural, et une animation encadrée pour les petits à l'étage du même bâtiment. Vous avez répondu présent et nous travaillons à sa reconduction pour l'an prochain, avec nous l'espérons quelques belles surprises au niveau de l'animation.

Nous avons également pu vous inviter aux cérémonies du 11 Novembre. Vous y avez participé en nombre et nous avons eu le plaisir d'entonner la Marseillaise avec les élèves de l'école élémentaire. Malheureusement en raison du contexte de ce mois de décembre nous n'avons pas maintenu le repas des aînés. Chacune et chacun a reçu l'habituel colis de Noël, avec l'espoir que 2022 nous permettra enfin de les réunir.

À la rentrée de septembre, les associations ont pu reprendre une activité quasi normale. Les effectifs de certaines sont en baisse et nous espérons que la reprise des cours à la Cité de la Joie entrainera de nouvelles adhésions.

Les travaux de notre Cité de la Joie se sont terminés à la fin de l'été avec la création du parking. Mais ces derniers mois ont été nécessaires pour déposer des permis dérogatoires indispensables à l'obtention de l'agrément de la commission de sécurité qui se tiendra fin décembre. Pour 2022, nous devrions retrouver le plein usage de cette salle rénovée pour la restauration scolaire et les différentes manifestations communales ou associatives. Les

locations aux particuliers devraient reprendre avec un nouveau règlement d'utilisation, ceci afin de préserver la quiétude des riverains. Nous envisageons une porte ouverte dès que possible pour vous faire découvrir cette rénovation.

Les travaux autour du City Stade progressent avec la création des premiers sentiers et le semis d'herbe sur la parcelle. Une demande de subvention a été déposée afin de terminer l'équipement du site. Ainsi des jeux, agrès, tables de pique-nique et de ping-pong, aires de pétanque et plantations vont parachever les aménagements pour l'été prochain. Nous vous invitons à profiter de ce lieu de rencontre, de détente, d'activités sportives et ludiques en plein cœur de notre village.

Un assistant à maître d'ouvrage vient d'être retenu pour nous guider dans la rénovation de l'Auberge du Cheval Rouge et l'aménagement de la place de la mairie. Nous avançons dans la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec l'appui du bureau d'études Dorgat. Courant janvier, vous serez invités à vous prononcer sur vos souhaits de développement de notre commune via un questionnaire. Le permis d'aménager le futur lotissement des Grands Champs sera déposé en 2022 pour un début de commercialisation à la fin de la même année. Cet aménagement réserve une belle parcelle pour la construction de logements seniors.

Malgré quelques sujets de tensions à la rentrée de septembre, l'ensemble du Conseil est investi dans le programme qui a été soumis à votre suffrage. Si ce début de mandat ne nous a pas permis de mettre en place des consultations-échanges de quartier, nous espérons enfin vous réunir en 2022. Courant janvier, une brève vous expliquera en détail le dispositif envisagé.



Ce mois de décembre est marqué par deux événements importants. La pluie froide du 4 décembre ne vous a pas incités à participer à la nouvelle formule Téléthon proposée. Je remercie l'association Villers en fête, les bénévoles des différentes associations et les élus qui se sont investis pour animer cet événement. Je n'oublie pas nos entreprises, Eqiom, Villers SAS (DIANA), Automat System pour leur promesse de dons, Hop La Forme pour la mise à disposition de matériel. J'espère qu'une météo plus favorable vous incitera à venir nombreux aux feux d'artifice du 24 décembre.

Avec une reprise importante des contaminations, nous ne savons ce que 2022 nous réserve. Nous avons une partie de la solution entre nos mains : protégez-vous ainsi que vos proches en respectant les gestes barrières. L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments de partage en famille, entre amis, sans oublier celles et ceux qui seront seuls(es).

Cédric Vautier

Sommaire

Les bonnes pratiques	p 2
Le mot du Maire	p 3
La vie municipale	p 4-7
Action sociale	p 7
Mémento	p 8-9
Tri sélectif & déchetteries	p 9
Interview de Potier : M. Mazué	p 10
Zoom sur... Hop la forme ! La salle de sport	p 11
La médiathèque municipale	p 12-13
L'école maternelle	p 14
L'école élémentaire	p 15-17

Les associations de la commune :

• Zoom sur les associations	p 18
• Les Jeunes du Val de Saône	p 18
• Boule de Gomme	p 19
• Karaté Club	p 19
• Energie et Santé	p 20
• Les Randonneurs (club cyclo)	p 20
• Union Sportive Villers	p 21
Téléthon 2021	p 22
Naissances, mariages, pacs, décès	p 23
Douceur hivernale (recette)	p 24

La vie municipale

PRÉSENTATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Charline Laïk



Je me suis installée à Villers-les-Pots en 2015.

L'implantation géographique du village proche de l'A39 répondait à une nécessité professionnelle. Maman de 2 enfants, la présence d'écoles, de périscolaire et de la médiathèque étaient aussi un atout. Le caractère rural et la proximité d'espaces naturels se sont ajoutés à la liste des avantages du village.

Ainsi, c'est avec l'ambition de participer au maintien et à l'amélioration de ce cadre de vie au quotidien pour les habitants de Villers-les-Pots que j'ai accepté de rejoindre le Conseil Municipal. **Renforcer l'attractivité d'un village qui doit conserver sa ruralité est un vrai défi** auquel j'apprécie d'être associé.

Emmanuel Dessauzy



En couple et père de 2 enfants (Eva - 6 ans et Louis - 2 ans), je suis infirmier dans une structure dijonnaise prenant en charge des personnes présentant une problématique addictive. Cela fait également 3 ans que je me suis spécialisé en tant qu'hypnothérapeute, afin d'apporter de nouveaux outils aux patients que nous recevons.

Nous sommes, ma famille et moi, arrivés à Villers-les-Pots en 2017, attirés comme ont pu l'être d'autres

jeunes parents par la présence des écoles élémentaire et maternelle au sein même du village, mais aussi par le fait de pouvoir vivre dans une commune à « taille humaine ».

J'aurai à cœur de **contribuer à entretenir et développer ce qui fait l'essence même d'un village : le bien vivre ensemble**, dans le respect de chacun.

BAR ÉPHÉMÈRE

Il y a 3 mois, la municipalité avait mis en place un bar éphémère, le 1^{er} week-end de chaque mois, en accueillant à chaque fois un artiste pour animer ces soirées à l'espace rural. Aujourd'hui, on peut affirmer que cette initiative est un véritable succès, et que le public d'environ 60 à 70 personnes chaque soirée, a passé un très bon moment. Les habitants de Villers-les-Pots ont eu l'occasion de se retrouver entre eux autour d'un verre et d'une assiette de charcuterie.

Les artistes présents comme Koëm (Kevin Schorb) qui a inauguré ce bar éphémère en septembre est un artiste atypique auteur compositeur interprète des chansons, marquées par l'espoir, la vie, mais aussi les cassures de la vie, a su entraîner son public, qui l'a fortement applaudi. En octobre, c'était au tour de Jean-Marie Maurice, originaire de Vonges, qui nous a entraîné dans les années 80, et on peut dire que le public connaissait son répertoire, un succès là aussi. Et puis, novembre, le groupe Mojoblues, originaire de Dijon, nous a transporté au pays du blues. Et là, le public a dansé au rythme des guitares.

Que de belles soirées, animées par ces artistes, on ne peut que les remercier, et aussi le public nombreux, qui nous incite à continuer cette belle initiative, qui reprendra très prochainement...



POUR CONTACTER VOTRE MAIRIE

→ par téléphone au : 03 80 37 34 03

→ par mail : mairievillerslespots@orange.fr



Commune de Villers-les-Pots

→ Le bulletin municipal est VOTRE bulletin.

N'hésitez pas à nous faire part de vos avis et souhaits.
Nous vous en remercions.

La vie municipale

CONVENTION FORESTIÈRE

Notre école élémentaire est la première de Côte-d'Or à s'engager dans l'opération proposée par l'Association Nationale des Communes Forestières. Parce que la forêt fait face depuis un moment à l'évolution de notre climat, il nous a semblé important de nous inscrire dans cette action. Par une meilleure connaissance des enjeux de gestion forestière par nos élèves, nous pouvons espérer une prise de conscience de la vulnérabilité de nos forêts face au défi du réchauffement climatique. L'ensemble de nos élèves va ainsi tout au long des années scolaires à venir, s'approprier la parcelle forestière au lieu-dit du Closel. Cette parcelle est en fait l'agglomération d'une vingtaine de parcelles acquises depuis 2012 grâce aux indemnités versées par Réseau Ferré de France en dédommagement de la perte de surface forestière liée à l'emprise de la LGV Est.



Signature de la convention avec la directrice de l'école

Sur le tracé du sentier créé par l'USV pour les besoins d'une marche gourmande, les élèves vont travailler à l'élaboration d'un sentier pédagogique afin de permettre au plus grand nombre de découvrir notre forêt et les enjeux de sa gestion.

D'un trou d'obus le long de la ligne Dijon Vallorbe, les élèves seront sensibilisés au cycle de l'eau et à l'importance de la préservation des zones humides. Cette dépression, devenue une mare forestière, n'attend qu'eux pour trouver une nouvelle dynamique et accueillir une biodiversité sans égale. Notre territoire communal étant traversé par différentes voies ferrées en services ou inactives, les élèves travailleront sur un projet de liaison entre le Closel et le massif forestier principal. Ce trait d'union entre les deux massifs doit inciter nos concitoyens à s'aventurer plus loin dans la forêt pour mieux la découvrir.

Je remercie l'ensemble du Conseil Municipal d'avoir permis la signature de cette convention et souhaite à nos élèves et à nos enseignants de belles découvertes et de belles réalisations.

/ Cédric VAUTIER - Maire de la commune

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En tant que président je remercie, au nom de l'**Amicale des Anciens combattants**, tous les participants à la commémoration du 11 novembre : M. Vautier, maire de Villers-les-Pots ainsi que ses conseillers, les pompiers, le personnel de la commune pour la mise en place du vin d'honneur, les habitants et les Amicalistes présents.

Je tiens à remercier également le Conseil Municipal pour la mise à disposition d'une nouvelle salle pour les Anciens Combattants, à l'étage de l'Espace Rural, qui, dans le futur sera aménagée de souvenirs d'opérations extérieures (Irak, Koweït, Ex-Yougoslavie, Afrique, Balkan Mali, Sarajevo, ect.) faites par la plupart d'entre nous. Si des personnes désirent également mettre en exposition dans cette salle des objets des deux guerres, nous en serions ravis. Cette salle pourra être visitée lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre par les habitants et les écoles du village.

Je souhaite la bienvenue à 4 nouveaux adhérents : M. Machin Nicolas, M. Grillot Gilles, M. Fournier Jean-Paul et M. Gosset Laurent ; ce qui porte à ce jour à 22 Amicalistes. Je suis ravi d'accueillir la nouvelle génération d'Anciens Combattants d'Opérations Extérieures afin d'entretenir le souvenir et ainsi faire perdurer l'Amicale.

Je vous donne rendez-vous le 8 mai 2022, et pour notre premier vide-grenier qui se déroulera en juin de l'année prochaine. Semper Fidelis.

/ Christophe DUBOST - Président de l'Amicale



Commémoration du 11 novembre



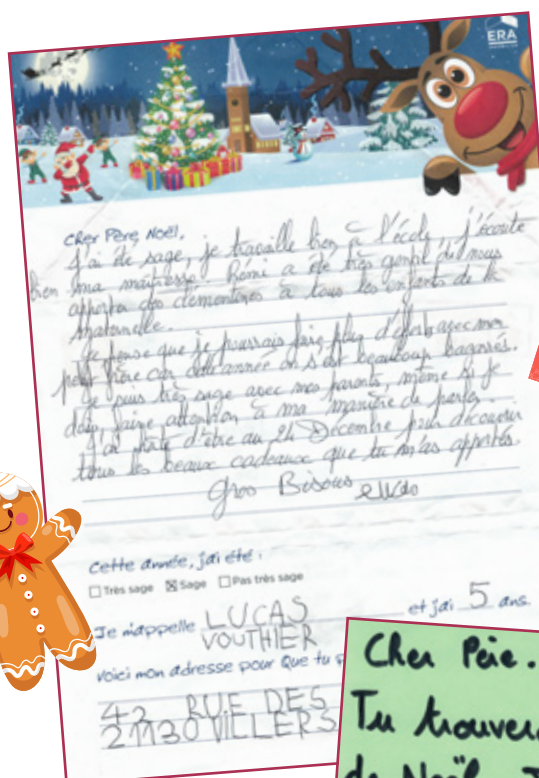
Les enfants ont chanté la Marseillaise

La vie municipale

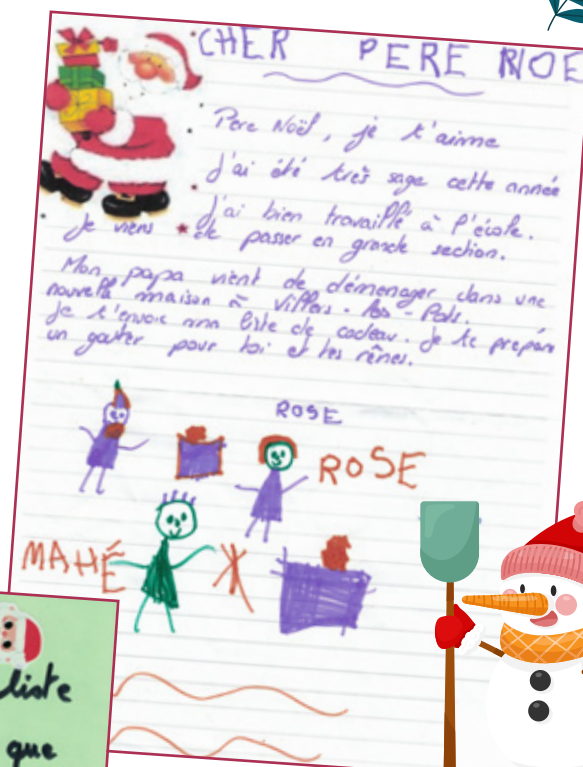


LETTRES AU PÈRE NOËL

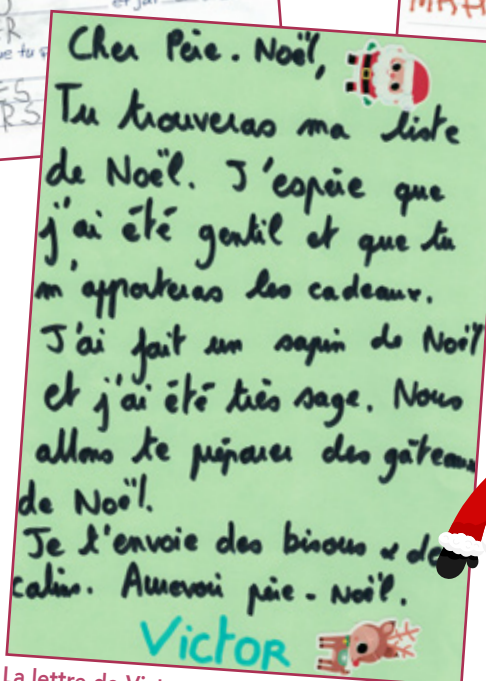
Chaque année, pour le bulletin municipal de décembre, 3 lettres pour le Père Noël seront tirées au sort, et cette année les gagnants sont : Rose Seichon, Lucas Vouthier et Victor Chardon. Ces 3 bambins ont été récompensés le soir du Marché de Noël. Bravo aux heureux gagnants !!!



La lettre de Lucas



La lettre de Rose



La lettre de Victor



La Page des jeunes

Cette page est dédiée aux **jeunes de 12 à 18 ans**, qui souhaitent s'exprimer. Une page entière pour raconter une histoire, ton histoire : un souvenir de Villers, un souvenir tout court... Alors, il n'y a plus à hésiter, ... racontes-nous !



La vie municipale

FÊTE PATRONALE ÉDITION 2021

Comme chaque année, le week-end du samedi 2 octobre et dimanche 3 octobre a été marqué par la célèbre Fête Patronale.

Cette année, le temps ensoleillé sur la journée de samedi a plus que ravi les potières et les potiers qui se sont bien amusés sur les stands des forains. Les enfants profitant des autos-tamponneuses et les parents de discuter entre eux, sous la chaleur d'une journée automnale plutôt sympa. La buvette des anciens combattants n'a pas désempli de la journée, et barbe à papa et chouchous ont eu également beaucoup de succès.

Un grand moment convivial pour se retrouver comme le veut la tradition, pour les habitants de Villers-les-Pots qui leur a permis de réunir leur famille autour d'un bon repas, et ensuite de profiter de la fête foraine. Plus de 200 personnes sur la journée de samedi et beaucoup moins pour dimanche, car le temps était pluvieux mais quelques téméraires s'y sont risqués.

Parallèlement à la fête foraine, a eu lieu également la projection du court-métrage documentaire : « Villers-Les-Pots, mon village » réalisé cet été par les jeunes du village. 5 projections ont eu lieu à l'église. Plus de 110 personnes se sont déplacées. Plutôt pas mal !

/ Catherine BON - Adjoint en charge de la Communication

Les jeunes réalisateurs prennent la pose



Le film documentaire « Villers-les-Pots, mon village » réalisé cet été, est disponible à la mairie et la médiathèque ; les intéressés devront apporter leur clé USB afin de télécharger le film.



**HORAIRE NAVETTE → du lundi au vendredi
2 horaires le matin + 2 horaires le soir :**

• départ gare de Villers-les-Pots : 06h45 → 06h55
07h15 → 07h25

• départ gare d'Auxonne : 17h37 → 17h47
18h37 → 18h47

→ Plus d'informations sur le site : www.sncf.com

Action Sociale

ATELIERS SENIORS PRÉVENTION SANTÉ

Pour toute inscription, contactez votre mairie au 03 80 37 34 03 (10 places par atelier) avant le 15 janvier 2022.

En voiture, je me rassure

Conseils et astuces pour rouler
en toute confiance



Pourquoi cet atelier ?

Continuer à se déplacer permet de préserver son autonomie et sa vie sociale, notamment en milieu rural en raison d'une offre de transports limitée et inadaptée aux besoins des retraités. Pourtant, 40 % des conducteurs seniors rencontrent des appréhensions sur la route :

- Peur de commettre des erreurs de conduite,
- Peur d'avoir un accident,
- Anxiété, peur des autres conducteurs,
- Giratoires, autoroutes,
- Somnolence,
- Code de la route, nouveaux panneaux,
- Conduite de nuit, par mauvais temps...

Objectifs

- Reprendre confiance en soi et maintenir la liberté de déplacement
- Conforter les pratiques de conduite et maintenir une vie sociale active le plus longtemps possible
- Sensibiliser aux dangers de la route compte tenu des changements liés à l'âge et de l'évolution des infrastructures

90%
des participants
estiment avoir
acquis des
connaissances
durant l'atelier

6 séances de 2 heures pour 20 €

Peps Eurêka

Des astuces et des exercices pour
donner du peps à vos neurones
et à votre vie



Pourquoi cet atelier ?

Statistiquement, 65 % des personnes de plus de 60 ans et 70 % des plus de 70 ans se plaignent de trous de mémoire sans que cela relève pour autant d'un problème particulier de santé.

Il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales.

Les recherches en neurosciences ont établi que le cerveau peut se modifier favorablement, dans sa structure et dans son fonctionnement, sous l'effet de stimulations constantes et appropriées, quel que soit l'âge.

On reconnaît aujourd'hui l'impact sur le cerveau de nos alliés naturels : des exercices physiques réguliers, une alimentation équilibrée, le respect des cycles du sommeil, les stimulations intellectuelles, psychoaffectives et sociales, la régulation du stress...

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de sa mémoire
- Prendre conscience des facteurs susceptibles d'en optimiser l'efficacité ou au contraire de l'entraver
- Agir sur ces facteurs en adaptant ses habitudes, en utilisant des stratégies de mémorisation
- Devenir acteur de son mieux-vivre et dédramatiser les trous de mémoire
- Avoir confiance en soi et en ses propres ressources

91%
des participants
ont amélioré
leur capacité
de mémorisation
suite à l'atelier

10 séances de 2 heures 30 pour 20 €

Mémento !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

► Inscription sur les liste électorales :

Nous rappelons aux personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales de la commune que cette démarche peut s'effectuer en ligne ou en retirant une demande d'inscription papier à l'accueil de la mairie. Les inscriptions peuvent se faire en mairie, par courrier, par mail ou en ligne sur le site : www.service.public.fr.

Refonte de la liste électorale : Merci de nous faire part de tout changement concernant la composition de votre foyer (changement d'adresse, de régime matrimonial, nouvel arrivant ou départ) afin que nous puissions mettre à jour la liste électorale et éditer les nouvelles cartes électorales.

Dates des prochaines élections :

→ Présidentielle les 10 et 24 avril 2022

→ Législatives les 12 et 19 juin 2022

► Passeport et carte d'identité :

Les démarches pour les demandes de carte d'identité et de passeport consistent à réaliser une pré-demande en ligne (ants.gouv.fr).

Ensuite, vous devez prendre contact avec la mairie d'Auxonne (03 80 60 44 60) qui vous fixera un rendez-vous et finalisera votre demande. Les personnes n'ayant pas d'accès internet chez eux peuvent contacter la mairie de Villers-les-Pots et un rendez-vous leur sera donné afin de les aider dans cette démarche.

► Cimetière :

Si votre concession ou celle de vos proches arrive à échéance, merci de prendre contact avec la mairie afin de procéder à son renouvellement.

► Autorisations et règles d'urbanisme :

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont bien conformes au règlement du PLU en vigueur dans celle-ci. En fonction du type de projet et de sa superficie, il est indispensable de déposer en mairie une demande de déclaration de travaux ou de permis de construire, qui sera ensuite transmise au service d'urbanisme en charge de traiter les dossiers.

Nous rappelons également que plusieurs types de travaux peuvent figurer sur un même formulaire, et que toute demande doit nous être remise en 3 exemplaires (4 pour les personnes réalisant des travaux dans le secteur de la Chapelle soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France).

► Immatriculation de véhicules.

Les démarches sont totalement dématérialisées et se font directement sur la plateforme en ligne de l'ANTS.

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2020, les vélos et trottinettes électriques dépassant les 25 km/h sont assimilés à des cyclomoteurs et doivent être immatriculés au registre du SIV selon la réglementation.

► Carte Avantages Jeunes :

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant la commune, la **Carte Avantages Jeunes** est gratuite et disponible en mairie. Une photo d'identité, un justificatif de domicile et une copie du livret de famille vous seront demandés lors de son retrait à l'accueil de la mairie.

► Location de salles communales / prêt de tables et bancs :

Pour les locations de l'**Espace Rural** et de la **Cité de la Joie**, merci d'adresser une demande écrite au secrétariat de mairie qui vous adressera dans les meilleurs délais un courrier vous indiquant la marche à suivre pour confirmer et finaliser votre réservation. À partir du 1^{er} janvier 2022, un nouveau règlement d'utilisation et de location sera mis en place. Ce dernier est consultable sur le site internet de la mairie :

Extrait de la grille tarifaire mise en place au 01/01/2022

ESPACE RURAL (rez-de-chaussée)	week-end	journée (lundi au jeudi)	demi-journée (lundi au jeudi)	décès (habitants Villers)
PARTICULIER RÉSIDENT	150 €	70 €	40 €	gratuit
ASSOCIATION VILLERS	150 €	70 €	40 €	-
ENTREPRISE VILLERS	150 €	70 €	40 €	-
PARTICULIER EXTÉRIEUR	250 €	90 €	60 €	-
ASSOCIATION EXTÉRIEURE	250 €	90 €	60 €	-
ENTREPRISE EXTÉRIEURE	250 €	90 €	60 €	-
PERCOLATEUR	10 €	10 €	10 €	-
VAISSELLE	60 €	60 €	60 €	-
CAPACITÉ DE LA SALLE	avec tables + chaises		60 personnes	
	sans tables		80 personnes	

CITÉ DE LA JOIE (salle des fêtes)	week-end	journée (du lundi au jeudi)
PARTICULIER RÉSIDENT	320 €	120 €
ASSOCIATION VILLERS	320 €	120 €
ENTREPRISE VILLERS	320 €	120 €
PARTICULIER EXTÉRIEUR	500 €	250 €
ASSOCIATION EXTÉRIEURE	500 €	250 €
ENTREPRISE EXTÉRIEURE	500 €	250 €
CAPACITÉ DE LA SALLE	avec tables + chaises	150 personnes
	sans tables	296 personnes

Le prêt des tables et des bancs est réservé aux habitants de la commune uniquement, la demande se fait auprès du secrétariat de mairie.

ENFANCE & JEUNESSE

► Écoles

- **Maternelle :** 8h40 - 11h40 / 13h25 - 16h25 Tél. 03 80 31 43 90
- **Élémentaire :** 8h45 - 11h45 / 13h30 - 16h30 Tél. 03 80 37 49 28

Inscription à l'école : bureau de la direction à l'école élémentaire de Villers-les-Pots. Pour prendre rendez-vous : 03 80 37 49 28

→ Pour les **nouveaux arrivants**, le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie / à retirer à l'accueil.

► Activités Périscolaires et Extrascolaires

(gestion par la Communauté de Communes Auxonne/Pontailier Cap Val de Saône)

- **Jours d'ouverture :** du lundi au vendredi
- de 7h15 à l'entrée en classe et de la sortie de classe à 18h45.
- **L'accueil périscolaire et extrascolaire** se déroule à l'Espace Loisirs.

→ **Inscriptions auprès de la Communauté de Communes :**
03 80 31 48 29 ou par mail : inscriptions@capvaldesaone.fr
ou sur le Portail Famille : <https://capvaldesaone.portail-familles.net>

► Relais petite enfance itinérant

Espace Loisirs, Imp. St-Michel, Villers-les-Pots

- **Permanences physiques :** mardi 14h à 17h30 / jeudi 14h à 18h
- **Permanence téléphonique :** 03 80 57 37 56 - mercredi 8h à 11h
- **Adresse mail :** relais.itinerant@capvaldesaone.fr

Mémento !

INFORMATIONS DIVERSES

► Evolution du site internet de la commune :

Le site internet www.villerslespots.fr a récemment évolué. Celui-ci est plus moderne et mieux adapté à la consultation sur smartphones.

► Mise en place d'un nouveau moyen de paiement :

Un nouveau moyen de paiement va être mis en place à partir du 1^{er} Janvier 2022. Les règlements de loyer, location de salle, affouage... s'effectueront en ligne : www.payfip.gouv.fr ou auprès des services du Trésor Public.



► Votre mairie s'est abonnée à l'application « Panneau Pocket » :

Grâce à cette application vous recevrez en temps réel, sur votre téléphone, des informations utiles et des alertes publiées par votre mairie. Vous pouvez également être informés des événements de toutes les autres communes françaises qui possèdent cette application.

Téléchargez gratuitement « Panneau Pocket » sur votre téléphone ou tablette.



Tri sélectif & déchetteries

ORDURES MÉNAGÈRES TRI SÉLECTIF & DÉCHETTERIES



► Collecte des ordures ménagères :

→ La collecte est assurée à raison d'un passage par semaine, soit le jeudi. Les bacs gris doivent être sortis la veille au soir.

► Collecte des déchets recyclables (tri sélectif) :

→ Les bacs jaunes sont collectés le vendredi tous les 15 jours :

7 / 21 janvier 2022	1 / 15 / 29 avril 2022
4 / 18 février 2022	13 / 27 mai 2022
4 / 18 mars 2022	10 / 24 juin 2022

Les bac jaunes doivent être sortis la veille au soir.

Les collectes ayant lieu un jour férié ne seront pas rattrapées cette année.

► Déchetteries :

→ Du 1^{er} octobre 2021 jusqu'au 31 mars 2022, les déchetteries d'Auxonne, Athée et Pont sont ouvertes jusqu'à **16h45**, aux jours et heures suivants :

Auxonne

- Lundi
14h - 16h45
- du Mardi au Sam.
8h30 - 11h45
14h - 16h45

Athée

- Mercredi & Vend.
8h30 - 11h45
- Mardi & Samedi
14h - 16h45

Pont

- Mardi & Samedi
8h30 - 11h45
- Mercredi & Vend.
14h - 16h45



Communauté de Communes Cap Val de Saône
Ancienne route nationale - 21130 AUXONNE

Accueil du public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 03 80 27 03 20 • contact@capvaldesaone.fr
www.capvaldesaone.fr

well-being by nature **dianafood**

Fournisseur de solutions -visuel, texture, couleur, goût- issues de fruits et légumes naturels pour le bien-être du bébé à chaque étape de sa croissance.

dianafood

IMPRIMERIE VIDONNE *Tous vos documents PUBLICITAIRES ET ADMINISTRATIFS*

IMPRESSIONS OFFSET & NUMÉRIQUE

4, rue de la Petite Fin - 21121 Fontaine-lès-Dijon • Tél. 03 80 53 92 00 • Fax. 03 80 53 99 53
info@imprimerie-vidonne.fr IMPRIMERIE VERT

A.B. EAU
Plomberie sanitaire

20 ans d'expérience à votre service

- Installation et entretien sanitaire
- Entretien et dépannage chauffage

Claude ANTONUCCI
12 rue de l'Amont 21130 Villers les Pots

03.80.31.91.96
06.72.09.87.40

Interview de potier

MONSIEUR MAZUÉ NOUS RACONTE...

Je suis natif de Villers-les-Pots. J'y ai vécu jusqu'à 18 ans et j'en suis parti en 1954 pour revenir en 1979. Je suis né en 1936. Je me suis engagé à 18 ans dans l'armée, j'étais militaire de carrière. Une carrière de 25 ans.

Mon père était ouvrier à la fonderie à Auxonne et ma mère travaillait dans les champs.

J'ai 3 enfants : Patrick qui habite à Auxonne et qui travaille à Diana ; Martine qui est professeur à Pont-Leroy dans le Doubs ; et Laurence qui habite à côté de Verdun-sur-le-Doubs.

« C'étaient les origines de Villers, je n'ai jamais compris que personne ne s'oppose à la destruction du lavoir. »

En 1979, quand je suis arrivé, il y avait des lotissements un peu partout. Mais quand je suis parti, je prends toujours cet exemple-là, les paysans repiquaient les petits oignons à la main. Et lorsque je suis revenu en 1977, ils repiquaient toujours à la main, rien n'avait changé. Au point de vue agriculture, cela n'avait pas beaucoup évolué. Monsieur Collin avait une ferme.

Je n'ai jamais compris... j'avais été surpris qu'ils construisent une mairie : un bloc de béton, à la place du lavoir. C'étaient les origines de Villers, je n'ai jamais compris que personne ne s'oppose à la destruction du lavoir. Quand je vois aux alentours les lavoirs. Le nôtre était super, il était grand. Il y avait une source qui existe toujours.

Je connaissais M^{me} Mitaine. elle avait transformé le petit café en hôtel-restaurant, qui marchait bien. En ce qui concerne la vie à Villers, les gens ne communiquaient pas beaucoup. Après j'avais retrouvé un boulot, de livreur pour la redoute. J'avais 4 cantons à faire, pendant 11 ans j'ai fait ça. Pas de patron, l'entreprise m'envoyait les colis dans le garage. Je les distribuais, et je lui envoyais les comptes.

J'avais 4 ans, et j'ai connu la guerre et l'exode. Il a fallu partir de Villers-les-Pots. Je reverrai toujours, mon père qui rentre de l'usine, le vélo et la musette. Il fallait partir. On est descendu sur la route du sud, c'est mon frère qui me l'a dit, je ne m'en souvenais pas. On est parti sur la route de Seurre, Saint-Loup-de-la-Salle. À un moment donné, les Allemands revenaient du sud, et on a dû faire demi-tour. On était parti avec M. Girardot, il avait le cheval et la voiture. Il y avait les vieux du coin, mon grand-père qui avait je ne sais pas quel âge en 1940, les enfants dans la voiture avec

le cheval. Et les parents étaient dans la carriole avec leur vélo.

Moi à 4 ans je n'ai pas souffert de la faim, mais mes frères eux en ont plus souffert. Restriction de pain, de la viande, mais après il y a eu le cochon. Tout le monde dans le quartier avait un cochon.

Les Allemands étaient à l'usine, anciennement la Sitpa. Le commandement était dans une maison presque en face. On allait chercher des laisser-passer, pour circuler à Auxonne.

Pendant la guerre, il y avait des bals cachés.

Après la guerre, les Anglais avaient fait un Noël. Ils étaient sympas. Comme ils occupaient l'Italie, ils avaient des trains qui remontaient, c'était la halte Villers-les-Pots. Ils avaient transformé le quai militaire, il était complètement couvert. C'étaient des baraques en taules et couvertes, c'était le réfectoire. Les trains venaient d'Italie, ils s'arrêtaient. Les passagers mangeaient et ils remontaient en direction de l'Angleterre.

Le maire c'était Monsieur Cramontagne.

Villers n'a jamais été bombardé. Seuls les Italiens étaient venus bombarder Villers avant 1940, le quai militaire.



Monsieur Mazué

Pendant la guerre, il y avait de la solidarité. Il y avait une grosse différence de mentalité ici, d'avec le Jura. Les gens disaient « de l'autre côté de la vallée de la Saône ».

Pendant la débâcle, on ramassait les oignons et les Allemands se tiraient dessus. Il y en avait partout, et le soir ils passaient dans les maisons pour chercher les maquisards.

Les gosses étaient occupés dans les champs, on allait chez le Raymond Collin, j'y allais en journée pour ramasser les pommes de terre. Les parents trouvaient toujours à nous occuper. On n'avait pas le temps de jouer.

Tout de suite après la guerre, quand il y avait un mariage, les jeunes mettaient un peu de poudre sur le mur du lavoir. Et dès que les mariés sortaient, ils donnaient un coup de masse. Cela faisait l'effet d'un coup de fusil, ça pétaradait.

Je me souviens de l'Abbé Grillot, il était rassembleur avec les jeunes. Et après j'ai quitté Villers à 18 ans.

J'ai fait partie du Conseil Municipal pendant 2 mandats avec M. Collin, et après avec M. Pirat. Je suis content, de voir que le City Stade va se faire pour les jeunes des écoles. Je l'avais demandé il y a 25 ans...

À l'époque, M. Pirat était maire et président du Syndicat des Eaux, il ne voulait pas cumuler, donc il m'a proposé de devenir président du syndicat des eaux. J'ai continué dans le style de ce qui se faisait. (Monsieur Mazué était président du syndicat des eaux en 1996, en même temps que M. Pirat).

L'installation des canalisations dans le village était déjà faite, il fallait finir l'assainissement dans les 3 autres communes, (Athée, Poncey et Magny-Montarlot). Ils avaient l'eau mais pas l'assainissement. Donc on a continué sur la lancée. Les subventions au début étaient de 80 %, et au fur et à mesure, nous sommes arrivés à 60%, puis elle sont descendues à 50%. C'est le Conseil Général qui décidait.

On a amélioré la qualité de l'eau.

« Moi à 4 ans je n'ai pas souffert de la faim, mais mes frères eux en ont plus souffert. Restriction de pain, de viande, mais après il y a eu le cochon. »

Nous, le Covid, nous ne nous en sommes pas aperçus, nous allions nous promener, en voiture. Avec le Covid nous sommes restés enfermés. Ça ne nous a pas marqué de trop.

On ne nous raconte pas toute la vérité, on est dans le vague. Je ne suis pas spécialiste, on nous ment, mais le corps médical est en désaccord et ils se chamaillent entre eux. On ne sait pas ce qui est juste ou pas...

Je lis beaucoup, ça m'occupe.

Propos recueillis par Catherine BON

Zoom sur...

« HOP LA FORME ! » LA SALLE DE SPORT

Catherine Bon : Bonjour Monsieur Rebourseau, vous êtes dirigeant avec Monsieur Usureau de la salle « Hop la forme ! » ; pouvez-vous nous parler de votre entreprise, de votre installation, il y a un an et demi ?

Luc Rebourseau : Nous avons ouvert fin août 2020. « Hop la forme ! », c'est déjà deux salles de sport en Alsace avec ma compagne, et comme je suis Bourguignon, nous avons créé une salle à Villers-les-Pots. Une quatrième salle va ouvrir courant 2022 à Is-sur-Tille, cela nous fera une franchise avec quatre salles au total. La salle de Villers a été ouverte fin août 2020, mais a rapidement fermé avec le Covid, le 15 octobre. Nous avons donc eu un mois et demi d'ouverture et avons réouvert début juin 2021. Nous avons eu sept mois de fermeture, mais nous avons eu des aides, donc nous n'allons pas nous plaindre. Nous espérons être maintenant sur la bonne voie avec la mise en place du pass sanitaire. Cela rassure nos adhérents, ils savent qu'ils sont en sécurité.

Aujourd'hui, nous avons 300 adhérents, qui viennent, pour beaucoup de la plaine de Saône, mais aussi du Jura (Dole). Nous pratiquons des tarifs qui ne sont pas excessifs. Tout est à la disposition de nos clients, la salle est bien équipée. C'est une salle conviviale, avec un cabinet de nutritionniste.

Jennyfer qui a son diplôme d'instructeur fitness est à l'accueil.

Catherine Bon : Jennyfer, pouvez-vous nous expliquer comment la salle fonctionne ?

Jennyfer Carro : La salle est en libre accès pour nos adhérents, 7 jours sur 7, de 6h à 23h. Nous essayons d'organiser des animations au sein du club : petits déjeuners, apéros, cours costumés etc.).

Nous sommes également présents et actifs sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Nous possédons des haltères, des machines guidées et cardio, et proposons des cours vidéo et collectifs ainsi que du suivi personnalisé.

*« Aujourd'hui, nous avons
300 adhérents qui viennent,
pour beaucoup, de la plaine de
Saône, mais aussi du Jura. »*

Pour accueillir nos adhérents, hormis tous les équipements pour bien travailler, des vestiaires avec cabine de change et casier individuel sont à disposition, avec également des cabines de douches individuelles, ainsi qu'un espace détente pour boire un thé, un café ou faire réchauffer un plat.

Luc Rebourseau : Aujourd'hui, nous avons un objectif pour rentabiliser la salle, mais nous ne sommes pas trop inquiets. Malgré les 2 confinements et le pass sanitaire, nous sommes arrivés à 300 adhérents après 3 mois d'ouverture. Nous allons bientôt atteindre les 500 abonnés et pouvons accueillir jusqu'à 1200 personnes, nous avons bon espoir.

Nous commençons également à développer un partenariat avec les entreprises et proposons une offre CE.

Jennyfer Carro : Actuellement, nous comptons parmi nos partenaires l'Amicale des Pompiers d'Auxonne, l'Hôpital d'Auxonne, le CHU de Dijon, mais aussi Automat System, Diana Food et la SNCF. Nous proposons également un tarif réduit aux forces de l'ordre. Nous avons également pour projet de collaborer avec les associations sportives alentours.

Propos recueillis par Catherine BON

Pour en savoir plus :
www.hoplaforme.fr



Salle de sport « Hop la Forme ! »



La médiathèque municipale



LA MÉDIATHÈQUE : MODE D'EMPLOI !

La médiathèque est un service de la municipalité, ouvert aux habitants de la commune et aux autres. La consultation sur place des documents est libre, seul l'emprunt de documents nécessite une inscription gratuite.

Sont disponibles à l'emprunt : livres (romans, BD, mangas), magazines, CD & DVD.

Vous pouvez également consulter le catalogue en ligne :

www.mediathèque-villerslespots.fr

ainsi que la page dédiée à la médiathèque sur le site de la commune : www.villerslespots.fr

COUP DE CŒUR DU CLUB LECTURE

« La carte postale » d'Anne Berest
Editions Grasset, août 2021.

Le coup de cœur de Dominique

C'était en janvier 2003.

Dans notre boîte aux lettres, au milieu des traditionnelles cartes de vœux, se trouvait une carte postale étrange. Elle n'était pas signée, l'auteur avait voulu rester anonyme. L'Opéra Garnier d'un côté, et de l'autre, les prénoms des grands-parents de ma mère, de sa tante et son oncle, morts à Auschwitz en 1942. Vingt ans plus tard, j'ai décidé de savoir qui nous avait envoyé cette carte postale. J'ai mené l'enquête, avec l'aide de ma mère.



En explorant toutes les hypothèses qui s'ouvraient à moi. Avec l'aide d'un détective privé, d'un criminologue, j'ai interrogé les habitants du village où ma famille a été arrêtée, j'ai remué ciel et terre. Et j'y suis arrivée.

Cette enquête m'a menée cent ans en arrière. J'ai retracé le destin romanesque des Rabinovitch, leur fuite de Russie, leur voyage en Lettonie puis en Palestine. Et enfin, leur arrivée à Paris, avec la guerre et son désastre.

J'ai essayé de comprendre comment ma grand-mère Myriam fut la seule qui échappa à la déportation. Et éclaircir les mystères qui entouraient ses deux mariages. J'ai dû m'imprégner de l'histoire de mes ancêtres, comme je l'avais fait avec ma sœur Claire pour mon livre précédent, Gabriëlle.

Ce livre est à la fois une enquête, le roman de mes ancêtres, et une quête initiatique sur la signification du mot « Juif » dans une vie laïque. Un récit bien écrit et très émouvant, empreint de beaucoup d'humanité et au suspense bien maîtrisé.

/ Dominique, membre du Club Lecture

ZOOM SUR... ANTONIN LOUCHARD



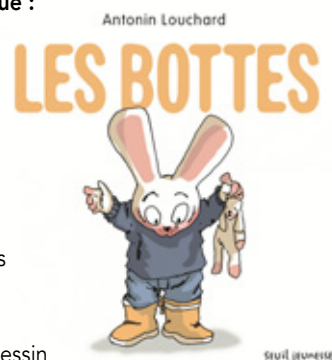
Antonin Loucard est né à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso le 21 novembre 1954. Il a suivi des cours de peinture à Lorient et a étudié la philosophie et les sciences politiques à Paris. Il s'est tourné un temps vers le journalisme, puis vers l'illustration et la peinture à partir de 1990. Il partage son temps entre Paris et la Provence.

Auteur-illustrateur, il prend la direction de la collection « Tête de Lard » pour les Éditions Thierry Magnier dès 1998, et en devient parallèlement un des auteurs les plus prolifiques. Certains des titres qu'il a signés font partie des plus grands succès de la collection. Une belle réussite pour un auteur qui se renouvelle continuellement.

Il est également édité aux éditions Seuil jeunesse avec une série dont le personnage principal est un jeune lapin...

Sont disponibles à la médiathèque :

- ▶ Je suis un lion
- ▶ Grande bouche
- ▶ Le Répétou
- ▶ Gribouillis, gribouillons
- ▶ Mon petit cœur
- ▶ Dans la galette, il y a...
- ▶ Les bottes
- ▶ La tarte aux cornichons sauvages
- ▶ Hugh lapin
- ▶ Captain Lapin
- ▶ Le pire livre pour apprendre le dessin



/ Élodie BARBA, Responsable de la Médiathèque

La médiathèque municipale

DESTINATION JAPON RETOUR EN IMAGES

En septembre, la médiathèque vous a proposé un cycle d'animations sur **le Japon** : concours dessin mangas, expositions, ateliers, sélections de documents.

Un grand merci à l'Association franco-japonaise de Dijon pour sa participation (ateliers et prêt de matériel et décoration) ; ainsi qu'aux clubs de karaté et de judo, à Alain Bienmiller, et à Amandine Bouaziz.

En voici quelques photos.



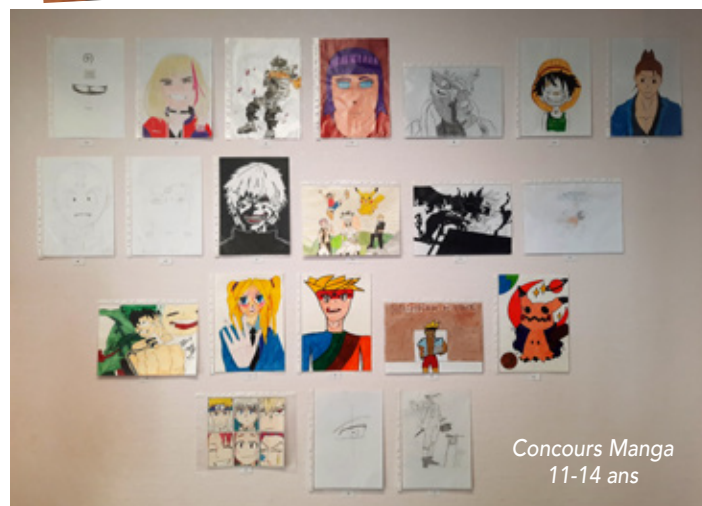
Atelier Furoshiki



Sélection sur le thème du Japon



Poupées Kokeshis



Concours Manga
11-14 ans



Atelier Onigiri



Atelier Furoshiki



Atelier Mizuhiki

← Concours Manga 15-18 ans



l'école maternelle

MERS & OCÉANS...

CLASSES DE M^{ME} FAUTRE & M^{ME} COLIN-HENRI

► En ce début d'année scolaire, les élèves de l'école maternelle ont travaillé sur le thème des mers et océans. Ils ont découvert divers animaux marins, leurs cycles de vie, leurs mode d'alimentation, leur rôle dans l'écosystème. Ils ont pu également aborder les problèmes de pollution marine et leurs dégâts sur l'environnement. Voici quelques productions sur ce thème...



BRICO MARCHÉ
les Mousquetaires
**"Pouvoir tout faire
moins cher"**
Saint-Usage
Tél. 03 80 44 10 91
AUXONNE
Tél. 03 80 31 18 48

OPTIQUE GRANET
1, rue du Bourg - AUXONNE - Tél. : 03 80 37 32 45 - www.optiquegranet.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



l'école élémentaire

LE MUSÉE DE L'ÉCOLE (SAINT-RÉMY) CLASSES DE M^{ME} TIMMERMAN & M. MOTTEY

► Mardi 12 octobre, les deux classes de cycle 2 de Madame Timmerman et Monsieur Mottey se sont rendues au **Musée de l'École** à Saint-Rémy en Saône et Loire près de Chalon-sur-Saône. Des séances préparatoires en classe avaient permis de débiter l'étude d'un thème incontournable : l'école d'autrefois. Ceci a permis de susciter la curiosité et l'impatience des élèves de CP, CE1 et CE2 de ces deux classes. Cette impatience était également motivée par le fait que cette sortie tant attendue rompait une longue période scolaire sans sortie depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.



Les enfants ont confectionné des bonnets d'âne en papier



Les enfants dans la salle de classe de l'école d'autrefois...

Comme il leur avait été demandé, les familles avaient joué le jeu en préparant un pique-nique d'époque et en habillant leur enfant style « **école d'autrefois** ». Au musée, nous avons été accueillis par deux instituteurs qui ont, dès notre arrivée, demandé aux 44 élèves de revêtir les blouses d'époque (coloris différents pour les filles et les garçons).

Ensuite, les activités ont pu démarrer dans deux classes d'époques différentes : une datant de 1880 et une autre plutôt années 1950. Les élèves ont alors suivi des cours comme la traditionnelle **leçon de morale** (ce jour-là sur le gaspillage du pain), l'étude d'une fable de **Jean de La Fontaine** (*Le corbeau et le renard*), une séance de **calcul mental**. Ils auront bien évidemment gravé dans leur esprit la **leçon d'écriture à la plume**, plongeant la plume dans l'encrier, s'essayant au buvard et à la tenue du porte-plume. Ils se remémorent encore la **confection d'un bonnet d'âne en papier**. Le pique-nique en extérieur a été bien sûr un moment attendu. Un goûter a conclu cette belle journée ensoleillée avant de pouvoir reprendre le chemin du retour. Cette journée fût un voyage dans le passé, chacun revenant avec d'innombrables souvenirs !



Les deux classes de M^{me} Timmerman et M. Mottey rassemblées



l'école élémentaire

PROGRAMMER AVEC SCRATCH CLASSE DE M^{ME} MOLIN

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de la classe de CE2/CM1 découvrent **la programmation grâce à SCRATCH** et Monsieur Gotte, (ERUN) l'enseignant référent aux usages du numérique de l'Inspection Académique.

En Sciences, ils s'initient au stockage des données, aux notions d'algorithmes. Ils exploitent les moyens informatiques en travaillant à deux sur les ordinateurs de la classe mais aussi sur les ordinateurs mis à disposition par la municipalité.

Cet enseignement leur permet aussi de travailler des compétences en mathématiques telles que :

- ▶ Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements.
- ▶ Accomplir, décrire, coder des déplacements.
- ▶ Programmer les déplacements d'un personnage sur un écran.
- ▶ Acquérir et enrichir un vocabulaire permettant de définir des positions et des déplacements.



Monsieur Gotte explique la programmation SCRATCH aux élèves

Ce projet annuel a pour objectif d'élaborer et de construire des jeux mathématiques pour les élèves de la classe de MS/GS de Madame Collin-Henri, par la suite construire des jeux mathématiques pour notre classe.



Ent. DONOLO Frères



MAÇONNERIE • CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE • MENUISERIE BOIS SUR MESURE

21130 FLAGEY-LES-AUXONNE - Tél. 03 80 77 11 50 - Fax 03 80 77 11 51 - E-mail : donolo.freres@orange.fr - Site : donolofreres.com



l'école élémentaire

VISITE DU MUSÉOPARC D'ALÉSIA CLASSES DE M^{ME} MOLIN & M^{ME} LAMBOROT

Le 28 septembre, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus au **Muséoparc d'Alésia**.

Nous avons eu la chance d'effectuer une visite sur le thème : « les Gaulois, entre mythe et réalité ».

Nous avons appris que les gaulois n'étaient pas tels que nous les imaginons et nous les voyons dans les films ou les bandes dessinées. Ils n'avaient ni moustache, ni ailes sur leurs casques ! Nous avons également pu fabriquer notre propre fibule, sorte d'agrafe, généralement en métal, qui sert à fixer les extrémités d'un vêtement. Elle est généralement considérée comme l'ancêtre de l'épingle de sûreté. Les premières fibules apparaissent à l'âge du bronze. Il a fallu de la dextérité pour réussir à obtenir un objet digne des gaulois !

Nous avons alors quitté le Musée pour nous rendre sur le second site, celui des fouilles. Après un repas pris par chance sous le soleil et quelques jeux pour nous défouler, nous avons participé à la visite de la ville gallo-romaine.

Nos guides, Jeanne et Anne, nous ont fait revivre cette époque avec humour et dynamisme. Un enchantement ! Nous avons pu voir l'emplacement du théâtre, des boutiques, des rues, des caves,...

Chacun a passé une journée très agréable après quasi 2 ans sans sortie scolaire ! Quel bonheur !



Les enfants ont passé une journée très agréable au Muséoparc d'Alésia

IMAGE • SON • MULTIMEDIA • TÉLÉPHONIE • ÉLECTROMÉNAGER

PRO&Cie

ALARME

EMS

14-16, rue du Bourg - 21130 AUXONNE

Tél. : 03 80 31 12 66 - 03 80 31 49 09

rv.music@procie.fr

RCS A 399 744 499



**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RENOVER PRO

Lundi-Vendredi
7h30 - 11h45
Samedi 8h00 - 12h00

contactsfmateriaux@gmail.com
Facebook

SF MATÉRIAUX

1 Rue Jean Vachon

21130 AUXONNE

Tél. : 03.80.37.30.53

www.francemateriaux.fr

Les Associations de la commune

Nos associations :

Boule de Gomme [parents d'élèves]

Président : Stéphane MARTEAU
bouledegomme21@gmail.com

Petits Pots de Scrap [scrapbooking]

Présidente : Aurélie GABERT
petitspotsdescrap@gmail.com

Les Jeunes du Val de Saône

Président : Alex HUMBERT - 06 88 93 22 64

Au fil de l'eau [atelier pêche]

Président : Michel PHILIPPE - 03 80 31 19 57

Energie & Santé

Présidente : Anita SALOMON - 06 87 29 14 80

Karaté Club

Responsable : Arnaud CUBELLS - 06 64 22 33 00

Les Randonneurs [club cyclo]

Président : Philippe BESSON - 06 50 45 68 14

Amicale St Hubert [chasse]

Président : Daniel DROUELLE - 06 33 28 72 05

Les Lutines [majorettes]

Président : Michel PHILIPPE - 03 80 31 19 57

Union Sportive de Villers-les-Pots [foot]

Présidente : Aurélie CORREIA - 06 80 98 46 27

Amicale des Mobilisés & Anciens Combattants

Président : Christophe DUBOST - 03 80 37 33 65

Les Amis de Villers

Président : Pierre DECONTO - 03 80 46 37 94

Club Amitié & Loisirs

Présidente : Suzanne NICOLAS - 03 80 37 35 64

Syndicat des Bouilleurs de Cru

Président : Rodolphe RAVERAT

Le Club Judo

Auxonnais apporte sa collaboration
pour l'entraînement de nombreux licenciés

« LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE »

► L'association « **Les Jeunes du Val de Saône** » a pu organiser plusieurs événements cet été, après une longue période d'inactivité imposée par les restrictions gouvernementales.

► Tout d'abord son traditionnel **tournoi de foot**, qui cette année était marqué par le récent décès d'Enzo Sanchez, un proche camarade qui y participait chaque année. Un hommage lui a donc été rendu lors de ce tournoi. Nous tenons par ailleurs à remercier les participants et l'USV pour le prêt de matériel.

► S'en est suivi un **tournoi de rugby amateur**, organisé sur le stade de rugby d'Auxonne. Malgré la pluie, les équipes ont répondu présent et tout le monde a pu passer un moment aussi festif que sportif.

► Cette année nous avons enfin pu relancer le **vide-grenier**, après un report de la date suite aux mauvaises prévisions météorologiques. C'est donc le 10 octobre qu'a eu lieu cette manifestation, sous un magnifique soleil. Près de 230 exposants ont pu s'installer tôt dans la journée (et même la veille pour certains). Nous nous excusons auprès des riverains qui ont pu être gênés par les rues coupées mais aussi auprès des habitants ayant vu de nombreux automobilistes se garer un peu partout. Mais n'oublions pas que ces événements restent rares dans la commune et valent le coup : le village était en fête toute la journée !

/ Louis TIREL, secrétaire de l'association

Infos pratiques

- Contact : Alex Humbert (président)
- Mail : lesjeunesduvds@gmail.com



Tournoi de foot organisé par les Jeune du Val de Saône



Le vide-grenier a rencontré un vif succès !

Les Associations de la commune

« BOULE DE GOMME » ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

► Vendredi 29 octobre 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association « **Boule de Gomme** ». Celle-ci avait pour but principal le renouvellement des membres du bureau, permettant à l'association de continuer d'exister. En effet, dès la rentrée, plusieurs parents ont dû quitter leur fonction puisque leurs enfants ne sont plus à l'école.

Un certain nombre de parents ont répondu à l'appel, ce qui a permis la création d'un nouveau bureau assez rapidement lors de la réunion.

Le bureau est désormais composé des personnes suivantes :

- Stéphane Marteau en qualité de **président**, suppléé par Mélodie Gersperrin (vice-présidente) ;
- Laëtitia Garnier assure le poste de **trésorière**, accompagnée de Flavie Schorb (vice-trésorière) ;
- Nadia Desissaire assure le poste de **secrétaire**, accompagnée de Laëtitia Da Silva (vice-secrétaire).

Merci à tous d'avoir répondu présent et de vous être portés volontaire pour assurer ces fonctions.



Réunion de l'association « Boule de Gomme »

Une fois le bureau constitué, les membres de l'association ont immédiatement réfléchi aux futures actions à réaliser afin de continuer à soutenir l'école dans le financement de leurs divers projets. Plusieurs projets sont donc déjà à l'étude pour l'année en cours. L'association compte en premier lieu réaliser une vente de sapins ainsi qu'une tombola avant les vacances de Noël. D'autres projets sont également à venir, à savoir : une manifestation pour Carnaval courant février, ainsi que l'organisation de la kermesse de l'école si les conditions sanitaires le permettent d'ici là.

Malgré une année difficile, impactée par la Covid et ne permettant pas la mise en place d'actions concrètes, l'association « **Boule de Gomme** » a néanmoins pu verser des fonds dès la rentrée 2021 ; et ce, grâce à une trésorerie suffisante, fruit des actions positives réalisées auparavant.

L'ensemble des membres de l'association est animé par l'envie de faire perdurer les actions de « **Boule de Gomme** ».

Nous tenons à remercier les anciens membres de l'association pour leur engagement tout au long de ces années dans les différentes manifestations et leur souhaitons une excellente continuation.

Merci à l'équipe éducative qui nous fait confiance et qui utilise nos subventions à bon escient. Merci également à la mairie de Villers-les-Pots pour son aide logistique et matérielle pour les actions passées et celles à venir que nous espérons nombreuses.

Longue vie à l'association !

Infos pratiques

- Contactez-nous par mail : bouledegomme21@gmail.com
- Sur Facebook @Boule De Gomme

« KARATÉ CLUB » DE VILLERS-LES-POTS

► Un beau début de saison !

Le « **Club de Karaté** » de Villers-les-Pots peut compter sur la présence de ses entraîneurs : Arnaud Cubells 5^e Dan, également responsable du club, et Magali Martin, 1^{er} Dan.

Pour la 9^{ème} année consécutive et avec un enthousiasme intact, Arnaud prend en charge le groupe adultes-adolescents qui compte une quinzaine de pratiquants cette année pendant que Magali entraîne les plus jeunes. Les cours ont lieu à la salle ERL de Tillenay en attendant de retrouver la Cité de la Joie, à Villers-les-Pots, qui est encore en travaux. Trois créneaux sont en place :

Le lundi : ADULTES & ADOS → 19h - 21h

Le mardi : ENFANTS 6-8 ans → 18h - 19h

ENFANTS 9-13 ans → 19h - 20h

De plus, Arnaud dispense régulièrement des entraînements à thèmes pour les ceintures avancées à l'Ogive de Chevigny-Saint-Sauveur.

Le club est heureux de retrouver ses fidèles karatékas mais aussi d'accueillir de nouveaux pratiquants. C'est en particulier le cas chez les enfants qui sont venus en nombre pour cette rentrée. Pas moins de 24 inscrits à ce jour qui affichent motivation et envie d'apprendre. Comme dans beaucoup de sports, la base est le jeu, en particulier pour les plus petits. De façon ludique, les karaté kids profitent ainsi des multiples bienfaits de ce sport, tant au niveau physique que psychologique : estime de soi, concentration, coordination, mémorisation, respect de l'autre... et bien sûr, amélioration de l'état de santé.

Mais alors que le Covid est encore bien présent dans toutes les têtes, il importe de rester confiant et optimiste. Et si le bonheur c'était simplement de prendre plaisir à (re)découvrir cet art martial tellement épanouissant ?

/ Arnaud CUBELLS

Infos pratiques

→ Contact : Arnaud Cubells / Tél. 06 64 22 33 00

Mail : cubells.arnaud@orange.fr

www.kc-villerslespots.fr



Magali Martin entraîne les plus jeunes

Les Associations de la commune

« ÉNERGIE & SANTÉ » LOISIRS CULTURELS & SPORTIFS

► Retour sur la première partie de l'année :

En raison de l'interruption des séances en salle, des cours en visio se sont poursuivis jusqu'à fin mai pour les groupes de *gym douce*, grâce à Alain Bienmiller, et pour les 2 cours de *zumba* et *gym tonique* d'Isabelle Thevenard qui a aussi proposé quelques cours en extérieur au printemps, à Flammerans.

Pour la *gym douce*, dès février, en raison d'une température clémente, Anita a animé des séances en plein-air en utilisant les parcours sportifs de certains sites : Forêt de Chauv, Mont Joly (Monnières), gravière de Vièverge, et également des sentiers forestiers ou boisés, des bords d'étangs ou de la Saône. Les mesures de distanciation ont été respectées.

Les randonnées pédestres et promenades de santé se sont maintenues par groupes de 6 personnes, cheminant à distance les uns des autres, et encadrés par un adhérent désigné par l'animatrice.

La reprise du cours de « *Zoumba Maude* » pour les jeunes n'a pas pu se faire à cause du couvre-feu de 18h.

Le groupe de « *Danses du Monde* » est resté en stand-by.

À partir du 10 Juin, 3 animatrices, Jacqueline, Isabelle et Anita ont pu animer 3 séances à l'Espace Rural pour leurs activités, mais une perte d'effectifs était sensible. Les adhérents qui ont pu en profiter étaient particulièrement ravis.

► À la **rentrée associative** de mi-septembre, malgré une petite déception concernant la non-disponibilité de la salle des fêtes, les groupes de *gym douce*, *gym tonique fitness*, *aérobic-zumba*, et le groupe de *zumba des enfants* ont repris à l'Espace Rural avec obligation du pass sanitaire pour les adultes. Le groupe de *danses du monde* a accueilli une nouvelle animatrice Sylvie Viardot, spécialisée en *Line-dance*.

Le cours de *yoga-relaxation* n'a pas encore repris. Un créneau lui est réservé le lundi à 19h à l'Espace Rural.



Séance de plein-air
organisées par Anita

Infos pratiques

→ Contact

Anita Salomon / 06 87 29 14 80

Serge Sgrillo / 06 31 09 22 36

Muriel Gautherot / 06 30 10 12 93

► Planning des séances à l'Espace Rural :

→ Gym Douce

- le lundi à 17h30

- le jeudi à 18h00

avec Anita Salomon

→ Zoumba Enfants (dès 6 ans)

- le mardi à 17h30

avec Maude Beaufaucher

→ Aérobic-Zumba Adultes

- le mercredi à 19h

avec Isabelle Thévenard

→ Gym Tonique Fitness

- le mercredi à 20h

avec Isabelle Thévenard

→ Danses du Monde

- le jeudi à 19h45

avec Anita Salomon

et Annick Viardot

► La salle des fêtes a été réservée dès sa disponibilité pour les groupes d'Isabelle, le mercredi, et pour les danses du jeudi.

Les promenades de santé, animées par Anita se déroulent le mardi à partir de 13h30. Le lieu est communiqué par mail aux adhérents.

Les randonnées animées par Françoise Jouve et Anita (pour les plus faciles) se déroulent le dimanche et sont confirmées par mail avec le rendez-vous et le lieu.

/ Anita SALOMON, présidente de l'association

→ Suivez-nous sur notre blog :
www.energie.et.sante.blog4ever.com

« CHEZ LES RANDONNEURS » CLUB CYCLO

► C'est avec grand entrain que « **Le Club Cyclo** » reprend son activité, permettant à chacun de retrouver les sorties habituelles en collectif ou en individuel. Des participations à divers brevets, cyclo-sportives, voyages itinérants, séjour dans les Vosges, ascension du Colombier, circuit de la vache qui rit ! Une traversée du Massif Central...

► À l'aube de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2021 en présentiel, nous devrions approcher les 50 licenciés pour 2022.

La programmation des séjours, des manifestations est imminente, comme la **bourse aux vélos** à Villers-les-Pots le **samedi 23 avril 2022**. L'activité principale reste le vélo de route et occasionnellement certains membres prennent plaisir à organiser des sorties VTT.

/ Philippe BESSON

Infos pratiques

→ Contact : Philippe Besson / 06 50 45 68 14

Serge Ville / 06 15 80 84 06

Bernard Lassagne / 06 30 75 59 01



► Sorties hebdomadaires :

→ lundi, mercredi, samedi : 13h30 / dimanche et jours fériés : 9h

Nos associations
vous proposent des activités
de loisirs, sportives ou créatives...
tout au long de l'année !



Les Associations de la commune

« UNION SPORTIVE DE VILLERS-LES-POTS (USV) »



► Un gros top départ pour ce début d'année !

Depuis septembre, nous sommes heureux de proposer de nouvelles pratiques et ainsi pouvoir proposer un accueil toujours plus adapté à l'âge et aux envies de chacun.

► **Baby Foot** : Une quinzaine d'enfants de maternelle (garçons et filles) sont accueillis par 3 éducateurs pour une pratique qui permet de développer leur motricité mais aussi la notion de jeux collectifs, de règles de jeux, de respect et de partage avec les autres.

► **École de foot féminine** : Cette saison, nous sommes heureux de compter de nombreuses nouvelles pratiquantes. Ceci a permis d'élargir l'offre de pratique : 2 équipes U7 (GS-CP), 1 équipe U9 (CE1-CE2) 1 équipe U11 (CM1-CM2).

Pour compléter les entraînements et les plateaux, nos jeunes ont pu participer à un premier stage durant les vacances.

Au programme : petit-déjeuner, séance d'entraînement, repas, activité éducative en lien avec la santé pour les plus jeunes et le fair play pour les plus grandes, puis défis Koh Lanta et goûter pour finir la journée.

► **Fitfoot** : Nous avons développé une pratique sport-santé avec le Fitfoot. Cette pratique, encadrée par une éducatrice, permet d'aborder le renforcement musculaire, le cardio, le jeu et la danse. Elle est ouverte à tous les profils : féminin, masculin, adulte, senior, ado, enfant, seul, en couple, en famille, entre amis...

► **U15-U18-senior féminine** : Le travail se poursuit pour nos catégories U15-U18 et senior : du foot mais aussi du jeu, des activités plaisir ou dépassement de soi !

► Et bientôt, le **100^{ème} anniversaire du club** ! Plus d'informations très prochainement !

/ Aurélie CORREIA - Présidente de l'association



Séance Baby Foot



Défi Koh Lanta



Fitfoot

Contact

Aurélien Correia, présidente / 06 80 98 46 27
Cloé Tschirhardt, secrétaire / 06 38 81 00 08
Aurore Martinien, secrétaire adjointe : 06 27 34 45 43
Camille Louvion, resp. éducateurs / 06 34 12 70 56
Marie-Thérèse Seichon, resp. manifestations / 06 73 68 56 93



Séance U9



Séance U7



Rando nature pour les seniors



Activité Paddle pour les U18

→ www.facebook.com/VillerslesPotsFeminines

Téléthon 2021

UN TEMPS MAUSSADE POUR LE TÉLÉTHON

En effet, alors que tout était organisé afin de passer une très belle journée à la Cité de la Joie et honorer le **Téléthon** pour récolter des dons, le temps n'a pas été clément. La pluie et le froid n'ont pas incité les habitants à sortir de chez eux.

Tout a commencé à 10h du matin, les portes de la Cité de la Joie se sont ouvertes avec un accueil chaleureux des bénévoles venus nombreux pour accueillir les plus téméraires avec des défis sportifs, du vélo d'appartement, de l'équilibre, des paniers des baskets, puis une marche de 7 km à la découverte de la commune.

La journée a été dans l'ensemble plutôt calme, les participants ont profités d'un bon café, d'une crêpe, d'une part de pizza ou bien d'une bonne bière, d'un vin chaud, ou encore d'une soupe à l'oignon.

Puis à 17h, les tournées dans le village ont commencé, et c'est avec succès que les habitants ont profité d'une visite des bénévoles, pour acheter pizza, crêpes ou soupe à l'oignon.

Sur la durée de la manifestation, ce sont plus de 400 parts de pizzas, 500 crêpes, des litres de soupes à l'oignon, le vin chaud de Marie et de la bière pression qui ont été vendus.



Pour Villers-les-Pots, les tournées, les défis et la buvette ont généré une recette de **1585€**, à laquelle il faut ajouter **270€** de dons de particuliers, **1800€** de promesse de dons des entreprises « Eqiom », « Diana » et « Automat System », **2000€** de la commune. Pour Poncey-lès-Athée, **909€** ont été récoltés.

Un grand merci aux bénévoles, qui ont participé à l'organisation de cette journée et œuvré toute la journée sans jamais rien lâcher.

Un grand merci aux entreprises citées ci-dessus, et à « Hop La Forme » pour la mise à disposition de matériel.

Nous avons encore démontré que nous pouvions innover et nous mobiliser pour cette noble cause du **Téléthon**.



FÉMININ
03 80 37 31 55

MASCULIN
03 80 31 03 88

SALON MARIN
COIFFURE

3 RUE DE LA PAIX - 21130 AUXONNE



PAYET CONTRÔLE

Route Nationale 5
21130 VILLERS-LES-POTS

Avec ou sans rendez-vous
Tél. 03 80 79 05 67



Naissances - Décès Mariages - Pacs

ÉTAT CIVIL

2^{ÈME} SEMESTRE 2021



Naissances

- **Toan**, Bruno, Christopher DEUTSCH
né le 27 novembre 2021 à DIJON (21)
- **Lùana**, Cindy, Francine, Roseline
EMONET GOSSIAU
née le 16 juillet 2021 à DIJON (21)
- **Léna** BARBERET DRIEZ
née le 15 août 2021 à DIJON (21)
- **Iban** ARANDIA
né le 3 octobre 2021 à DIJON (21)
- **Louise**, Charlène BARBIER
née le 21 octobre 2021 à DIJON (21)
- **Ricardo**, Marcio RODRIGUES DA SILVA
né le 21 octobre 2021 à DOLE (39)



Transcriptions de Décès

- **Monsieur JACQUOT** Gilles
décédé le 2 décembre 2021 à DIJON (21)
- **Monsieur ROS** Louis, Aldo
décédé le 31 juillet 2021
à QUETIGNY (21)
- **Monsieur MARIN** Maurice, Émile
décédé le 8 août 2021 à DIJON (21)
- **Monsieur RÉMOND** James, Marcel
décédé le 9 août 2021
à SAINT-JEAN-DE-LOSNE (21)
- **Monsieur MIANCEN** Dany
décédé le 9 septembre 2021 à DOLE (39)
- **Monsieur PIERSON** Georges, Émile, Fernand
décédé le 27 septembre 2021
à AUXONNE (21)



Mariages

- **Marielle**, Yvette, Odette MAUDONNET
et **Vanessa**, Yvonne, Juliette MARTIN,
le 26 juillet 2021
- **Karen** ROCHERIEUX
et **Mickaël**, Jerry, Franck LAMBERT-GABRIEL
le 7 août 2021

Pacs

- **Coline** GELOT
et **Benjamin** PICARD,
le 20 septembre 2021

Pompes Funèbres GIRAUDET



MARBRERIE

Règlements Obsèques - Contrats Obsèques

DEVIS GRATUIT

A VOTRE SERVICE 7J/7

03 80 39 40 75



Adresse internet :

pfgiraudet@cegetel.net

crearel

► Design Graphique

www.crearel.com

Auréli GABERT
Graphiste & Directrice Artistique
contact@crearel.com

06 63 27 00 35



Création de logo & Identité visuelle
Mise en page de supports de communication

Création graphique & mise en page :

→ Auréli GABERT

Crédits photos :

→ Couverture : ©Catherine BON

→ @pixabay.com (p.7)

→ @freepik.com (p.4,6,7,12,23,24)

→ ©Antonin Louchard (p12)

Les autres photos appartiennent
à la commune ou aux associations
concernées.

Illustrations :

→ @freepik.com (p.2,6,20)

Douceur hivernale Recette

Chocolat chaud maison aux guimauves

*Dans une casserole, faire chauffer le lait avec le beurre à feu moyen.
Lorsque le lait frémit, ajouter les carrés de chocolat.
Laisser fondre le chocolat et bien remuer avec un petit fouet.
Lorsque le chocolat est bien délayé et que le lait bout,
retirer la casserole du feu et verser dans des bols ou des tasses.
Plonger les guimauves dans le breuvage brûlant et remuer doucement jusqu'à ce que
les guimauves soient fondues et qu'une mousse se forme à la surface.*

Installez-vous confortablement et dégustez...

Ingrédients

- 50 cl de lait
- 8 carrés de chocolat noir
- 1 noisette de beurre
- quelques guimauves



10 min. de préparation